



## Refus obtention attestations de garantie

Par **malco29**, le **09/08/2010 à 21:45**

Bonjour,  
J'ai acheté une installation photovoltaïque pour la maudite somme de 20500 euros.  
J'essaie d'avoir tous les papiers de garantie concernant mon installation.  
Et mon installateur a beaucoup de mal à me les envoyer.  
Voici les papiers que je lui demande :  
- pv de réception des travaux (il m'en a envoyé un mais il me paraît un peu simple)  
- papiers pour le crédit d'impôt avec le descriptif de l'installation (panneaux + onduleur)  
- Avec les normes de cette installation  
- papiers concernant un contrat spécifique qui stipule que l'installation est garantie 20 ans pour l'onduleur et 25 ans pour les panneaux (contrat oral pour l'instant)  
- Et également repose des ardoises au bout de 25 ans  
- le « commercial » qui m'a vendu l'installation photovoltaïque m'a promis  
Oralement une production annuelle de 1750 euros, alors de d'après de sérieux calculs on serait plutôt vers les 1000 euros annuels.  
- papiers concernant l'attestation de garantie de 25 ans des panneaux commern Il est coché dans le contrat d'achat.  
Que peut-on faire pour obtenir cela, par quelle voie faut-il passer ?  
Que peut-on faire également sur un mensonge (oral) de production ?  
Je m'inquiète, car je sais que beaucoup de gens ont de gros soucis avec cet installateur, et pour moi cette boîte ne va pas durer longtemps.  
Et que vont devenir mes garanties ?  
Voilà, je me suis expliqué en gros de mes problèmes, j'aimerais que quelqu'un puisse répondre à mes questions, ce serait enlever une grosse épine du pied.  
Sachant que je n'ai pas d'aide juridique avec mon assurance.  
Merci pour vos réponses.  
Cordialement  
malco29